

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 1^{er} juillet 2021
Délibération n°20210701_07

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : **70**

Présents : 43

Pouvoirs : 4

Suppléants : 5

= **VOTANTS : 52**

- dont « pour » : 51

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 1

Objet : Projet structurant/Mobilité : Convention relative au cofinancement des études préliminaires en vue de la réouverture de la halte ferroviaire à Vars

Le jeudi 1^{er} juillet 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 25/06/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle polyvalente de CHENON.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – CHAMPALOUX Didier LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick – MAINGUET Martine – GUYON Jean-Guy - BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire CHAUSSEPIED Pierre - DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian THURU Marie-Danièle - HENTRY Jimmy - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier – BORDES Jean-Jacques – CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - CAMY Bruno - MAGNANT Jocelyne – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

BORNE Bernard représenté par BAUDRILLARD Agnès - suppléante

JEUNE Karine représentée par RAMOS Sylvie - suppléante

CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella représentée par LOTTE Michel - suppléant

GOYAUD Philippe représenté par DUPUY Marie-Christine – suppléante

MAGNANT Jacques représenté par PELISSIER Michel – suppléant

LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

BERTRAND Didier pouvoir à PAPILLAUD Sonia

GIROUX-MALLOT Françoise pouvoir à BORDES Jean-Jacques

DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à CAMY Bruno

Absents excusés : VIGNET Aurélie - TEILLET Anne - BRAUNBARTH Jean-Philippe.

Absents non excusés : COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Eric- AGUESSEAU Norbert – BLANCHON Alain FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - TEXIER Didier – DURAND Jean-Louis - CHARRIAUD Sébastien - LASBUGUES Elisabeth - POTELE Maryse - ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - SEVRIT Raymond.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : Projet structurant/Mobilité : Convention relative au cofinancement des études préliminaires en vue de la réouverture de la halte ferroviaire à Vars

Vu la motion en date du 28 février 2019 du conseil communautaire de Cœur de Charente en faveur de la réouverture de la halte ferroviaire de Vars,

Vu la délibération n°2021.1085 du 17 mai 2021 de la commission permanente de la Région Nouvelle-Aquitaine relative au cofinancement des études préliminaires de la réouverture de la Halte ferroviaire de Vars, leur financement,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Vars en date du 07 avril 2021 relative au lancement des études préliminaires de la réouverture de la Halte ferroviaire de Vars, leur financement,

Vu le décret n°2019-1588 du 31 décembre 2019 relatifs aux missions et aux statuts de SNCF Gares&Connexions,

Vu la délibération n°20211212_03 du conseil communautaire de Cœur de Charente approuvant les modalités de co-financement et de participation à l'étude d'émergence sur la faisabilité de la réouverture de la Halte de Vars,

Vu les conclusions de l'étude d'émergence précitée réalisée en 2020 qui ont permis d'évaluer l'intérêt d'une halte ferroviaire à Vars (Charente) tant sur le plan de la faisabilité technique que sur celui du potentiel de fréquentation à la mise en service,

Vu la délibération du 25 avril 2021 du conseil communautaire de la communauté de communes Cœur de Charente approuvant le budget primitif 2021 et prévoyant la somme de 48 000 € pour assurer le cofinancement des études préliminaires réalisées par SNCF Gares&Connexions,

Monsieur le Président précise qu'il convient de poursuivre les études préalables à la réouverture de la halte ferroviaire à Vars par la réalisation d'études préliminaires.

Ces études seront réalisées par SNCF Gares&Connexions et cofinancées par la Région Nouvelle-Aquitaine, la commune de Vars et la communauté de communes Cœur de Charente, selon le plan de financement prévisionnel ci-après :

Dépenses		Recettes		
Études préliminaires	290 000,00 €	Région Nouvelle-Aquitaine	50,00%	145 000,00 €
		Commune de Vars	33,45%	97 000,00 €
		Communauté de communes Cœur de Charente	16,55%	48 000,00 €
TOTAL HT	290 000,00 €	TOTAL participations	100,00%	290 000,00 €

Le programme des « études préliminaires » est le suivant :

- Investigations complémentaires : levés topographiques et des réseaux, sondages géotechniques, diagnostics amiante et plomb),
- Etudes préliminaires du scénario retenu ainsi que la création de rampes d'accès et/ou d'ascenseurs.

Les livrables attendus sont les suivants :

- Un plan de principe de l'implantation des quais et des principaux équipements,
- Une notice technique,
- Des schémas de signalisation simplifiés (situation actuelle et future).

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité, décide :

- **D'APPROUVER les termes de la convention, ci-annexée ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document y afférent.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

